

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 6

Artikel: La vengeance de la pipe
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Combien le «ronnâ ein approuztein» de la première version semble terne à côté de ce «ronnâ derrai lo bou!»

Au troisième couplet, au lieu de :

Vouaitcé 'na peinchenaire
Qu'amino po sta né.

Bridel avec un sens plus heureux de l'esprit et de la langue du paysan, écrit :

Vouaitcé 'na tsermaillira
Qu'aberdjo po sta né.

Pas d'autre changement à ce couplet. Au quatrième, Bridel arrange ainsi le premier quatrain :

Bailli de l'erba fretze
Ma mère, à son tropi.
De sau, me faut 'na letze
Po ci pouro cabri.

Plus loin, il remplace «Reintrein vito à l'ottô» par «Modein visto à l'ottô», ce qui est d'un patois plus authentique.

Au cinquième couplet, deux légères retouches, bonnes aussi : «teinque 'na cholâ», à la place de «vouaique ta cholâ», et «boutâ pi» au lieu de «avanci».

Enfin, Bridel change ces deux vers du dernier couplet :

Su ta botze galèza
Mè faut preindr' au bézi.

Indépendamment d'un tour qui n'est guère dans le génie du patois, il y a là une note sensuelle qui choquait sans doute le bon doyen ; aussi substitue-t-il à ces vers les deux suivants :

Vè tè, dein ta tsambretta,
T'ari noutra Djudi.

Achever de rassurer la bergère effarouchée en la mettant pendant son sommeil sous la garde de Judith, c'est là un trait charmant de plus dans la version de Bridel.

En relisant après celle-ci Fabre d'Eglantine, on sera frappé des chevilles et des notes fausses de ce dernier, défauts qui n'apparaissent guère à une première lecture, *Il pleut, bergère*, ayant indéniablement un tour alerte et gracieux. On a si souvent reproché au patois sa pauvreté de mots, qu'il nous est doublement agréable de constater que, dans son indigence et sa rusticité, il s'est montré, grâce à Bridel, plus riche en traits justes, pittoresques et charmants, plus riche en vraie poésie que le pur français de France.

Il pleut, bergère a passé dans d'autres patois encore que dans celui du Pays de Vaud et de la Gruyère. Voici une version, plus condensée, en patois de Montbéliard.

Ei piau, ei piau, mei mie,
Retrousse té guippon,
Boutan no chu lei vie,
Retroupan nô mouton,
En n'enten dje pu guère
Les ôzelot chotai,
Ei crignan lou touenère
Et peu lé z'éluzai.

Ce que te vois, da ci
C'a nôte chemeni ;
Ei te fâ dévét
Chito que t'y seré.
Van, et su me bin vite,
Mei mère et lei Djudi
Et mei sô Mergeruite
Sont lei pou no z'œuvri.

Sô, voici que lei Lise
Vint se sotchî ché no,
Prete-li' tei tschemise,
Té tschâsse et té sobot :
Elle a toute moillie.
Epoutche lou pelai,
I feré moi pou lie
Enne boine fueilai.

Se te n'é dje pu sôle,
Lise, ei te fâ dermi ;
Te sais qui te récole
Et qu'i so ton eimi.

I te proumâ, mei chière,
Qu'i viéré da demain
Priyî tei veillie ille
De me beilli tei main.

Là encore, il y a de jolies choses.

Si l'un ou l'autre de nos lecteurs possédaient d'autres versions patoises, ils nous obligerait infiniment en nous permettant d'en prendre connaissance. V. F.

La bibliothèque du bon Vaudois. — Une nouvelle édition des œuvres d'Urbain Olivier se prépare. C'est la maison Georges Bridel, à Lausanne, qui entreprend cette publication qui paraît sous forme de supplément littéraire du journal *La Famille*.

L'an dernier déjà, a paru «La fille du forestier». Cette année, c'est le tour de «L'ouvrier», si délicieusement observé.

On ne peut certes qu'encourager tout ce qui peut contribuer à faire connaître et apprécier nos écrivains vaudois et romands auxquels, les littératures étrangères, bonnes et mauvaises, font une concurrence de plus en plus grande.

La vengeance de la pipe. — Une dame et deux messieurs occupent un compartiment de deuxième classe, dans un train.

L'un des messieurs fume la pipe.

A deux ou trois reprises, déjà, le second, par de piquantes allusions, a tenté, mais en vain, de lui faire comprendre qu'il n'est pas galant et que la fumée incommode sa voisine.

Impatienté, il recourut au conducteur qui invite poliment le fumeur à changer de compartiment ou à éteindre sa «boufarde». Celui-ci se résigne à ce dernier parti, puis, prenant à part le conducteur :

— Priez, lui dit-il, ce monsieur de vous montrer son billet.

— Pourquoi?...

— Faites toujours.

Le monsieur voyageait en seconde avec un billet de troisième classe. Le conducteur lui enjoignit aussitôt de rentrer dans l'ordre, c'est-à-dire en troisième.

Restée seule avec l'ex-fumeur, la dame lui demande :

— Excusez-moi, monsieur, mais comment avez-vous su que ce voyageur n'avait qu'un billet de troisième ?

— C'est bien simple, madame. Son billet sortait un peu de sa poche de gilet... et j'ai vu qu'il était de même couleur que le mien.

Douce illusion... — Un malade, sortant d'un délire causé par un long accès de fièvre et éprouvant un réel bien-être au milieu des soins dont l'entoure sa tendre épouse, se mit à dire :

— Où suis-je ? N'est-ce pas au paradis ?

— Mais non, mon ami, répondit doucement sa femme, tu n'es toujours qu'auprès de moi.

Les épis.

La grille du nouvel hôtel de la Banque fédérale, à Lausanne, est ornée de grands épis dorés. Passant par là, deux campagnards considéraient d'un œil curieux cette ornementation. Et l'un d'eux :

— Lè z'ant lê rido grô, clliau z'épi !

— Tié vau-to, fit l'autre, sant dâi z'épi dè bantié : gran-nant mê tié lè noutrè.

Adjugé. — C'est encore à une mise de bois. Les prix montent. Tout à coup, après une surenchère excessive, la plante est adjugée à X.

Tout le monde rit sous cape.

Alors, l'adjudicataire, qui s'aperçoit un peu tard de son erreur, fait, d'un air mélancolique :

— Que voulez-vous, c'est la langue qui m'a tourné dans les mains ! — H.

* Nous exprimons ici notre gratitude à M. G.-A. Bridel, à Lausanne, qui nous a obligamment aidés dans les recherches nécessitées par cette petite étude.

« DUPINADE »

Un de nos lecteurs a bien voulu nous communiquer la boutade suivante, trouvée par hasard dans de vieux papiers.

Elle n'est pas d'aujourd'hui, comme on le voit, car le Dupin dont il est ici question doit être le juriconsulte et homme politique français Dupin « dit l'ainé » (1783-1865).

L'auteur, plus badin que méchant, semble surtout n'avoir pas su résister à la tentation de jeux de mots faciles, grâce à un nom qui y prêtait tout particulièrement.

Rentré dans le pèlerin des Troplong, du Morny, Avec l'Eglise en paix, voilà Dupin béni.
Tout pouvoir tour à tour peut dire : « Il est des nôtres » ;
« Aux proscrits Dupin dur, Dupin mol est aux autres. »
Pour reprendre son siège, il n'est pas indélicat ;
A soixante et quinze ans, c'est bien Dupin rassis.
En défenseur des lois, il est beau de l'entendre ;
C'est alors Dupin chaud, c'est alors Dupin tendre.
Comme un corbeau fameux ouvrant un large bec,
C'est Dupin abondant, ce n'est pas Dupin sec.
Partisan du secret des lettres citoyennes,
Dupin à cacheter mettra toutes ses peines.
Bien des gens hargneux vous diront : Ce n'est rien ;
Croyez que ce n'est pas pourtant Dupin de chien.
Dupin levé, debout, ravit un auditoire ;
Un jour le goût Dupin peut passer à l'histoire.
La dernière fourmée est pour lui tout exprès ;
Mais cela, j'en conviens, ne fait pas Dupin frais.
Dupuis voulant moisir au palais de Justice,
Se vendra désormais comme Dupin d'épice ;
Jamais les auditeurs plus ou moins ébaubis,
Depuis son dernier speech, ne crieront : Dupin, bis !
Mais que d'un bon espoir le peuple se repaïse ;
Si tout le reste est cher, voilà Dupin en baisse.
D'un citoyen, d'un homme il est un faux semblant ;
Il fut bleu, puis fut rouge : il serait Dupin blanc.
Le digne magistrat, montrez-lui quelque lucre,
Dupin d'aigre qu'il est, devient Dupin de sucre.
Toutefois, je le trouve un peu cher acheté ;
Car ce n'est que Dupin dernière qualité.
Entre nous, l'Empereur sans doute
S'est bien trompé l'autre matin ;
Croyant avoir l'ami Dupin,
Il n'avait qu'une vieille croûte.
Napoléon se blouse avec ce beau produit
S'il pense sur la planche n'avoir que Dupin cuit.

Une amie des médecins. — Un bon vieux paysan catholique revenait de Lourdes. Tout joyeux, dans un compartiment de troisième, il racontait ce qu'il avait vu.

Un jeune médecin écoutait, et souriait au récit du bonhomme. Puis, soudain :

— Alors, mon brave, vous avez vu des miracles ?

— Oui, monsieur, j'en ai vu.

— Et combien, s'il vous plaît ?

— Deux, monsieur.

— Deux ?.. Mais combien y avait-il de malades ?

— Plus de deux cents, monsieur...

— Ah ! plus de deux cents ! Eh bien ! la Vierge n'est tout de même pas si habile que cela... puisqu'elle est incapable de guérir tous ceux qui vont la prier !

— Oh si ! monsieur, elle le pourrait bien... Mais, voyez-vous, elle est meilleure que nous. Elle pense à tout le monde !... Si elle guérissait tous les malades sans exception, que deviendraient les médecins !

Les affaires sont les affaires. — Un monsieur, retiré des affaires et très fier de sa fortune, disait à un ami :

— Quand j'ai commencé les affaires, tu le sais, je n'avais rien !

— Oui, c'est vrai, mais ceux avec qui tu les as faites avaient quelque chose.

Distraction. — Le docteur Tatepouls est très occupé, comme plusieurs de ses confrères d'ailleurs. Ayant rempli le formulaire d'un certificat de décès, il le signa. Mais, très distrait, il apposa sa signature ailleurs qu'où il aurait dû. Ensorte que l'on pouvait lire :

« Cause du décès : D' Tatepouls. »